



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
Box 726, CH-3000 Bern 22
Tel. 031 335 43 43
Fax 031 335 43 58
info@fnch.ch

INFO SVPS

du 12 décembre 2011

Informations de la séance du comité FSSE du 7.12.2011

La conférence des présidents est fixée

Le comité de la Fédération suisse des sports équestres FSSE s'est réuni le mercredi 7 décembre pour sa dernière séance de l'année 2011. A cette occasion, il a discuté des thèmes qui seront mis à l'ordre du jour de la prochaine conférence des présidents dont il a également fixé la date.

La conférence des présidents de la FSSE est fixée au vendredi 17 février 2012 à 17 heures dans la remise des chars au secrétariat FSSE à Berne. L'invitation écrite sera envoyée cette année encore. Nous prions donc les présidents de nos associations membres de bien vouloir réserver d'ores et déjà cette date.

Lors de cette conférence des présidents du 17 février 2012, la FSSE informera entre autres sur le barème des dédommagements des commissions et des officiels ainsi que sur le nouveau concept de communication comportant des directives concrètes. L'ordre du jour détaillé sera envoyé en janvier 2012.

Assemblée générale FEI à Rio de Janeiro (BRA)

Claude Nordmann, membre du comité FSSE, a participé en novembre à l'AG de la FEI, et il rendu compte au comité des décisions prises et des discussions qui ont eu lieu. La décision relative à une modification très contestée proposée par la FEI dans le règlement de dressage international, connue entre-temps sous le nom de «Blood Rule», a été reportée (voir le Bulletin FSSE 15/2011, pages 18 et 19). Le comité vétérinaire FEI a été mandaté pour élaborer une directive générale valable non seulement pour le dressage mais pour toutes les disciplines FEI. La nouvelle proposition sera présentée lors du forum du sport FEI d'avril 2012 à Lausanne. Un résumé des faits marquants de l'assemblée générale de la FEI peut être consulté sous <http://www.fei.org/media/press-releases/main-decisions-taken-fei-general-assembly>.

Règlement Gymkhana

Le comité s'est également penché sur le thème d'un règlement gymkhana valable pour toute la Suisse pour répondre à la demande de la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches Montagnes FSFM. La FSFM prévoit l'organisation d'épreuves gymkhana homogènes et elle aimerait donc pouvoir bénéficier d'un système coordonné dans toute la Suisse. Le comité FSSE souligne qu'actuellement, l'organisation de gymkhanas relève de la compétence des associations régionales. Si nécessaire, la FSSE pourrait proposer des recommandations ainsi que de l'aide au niveau de la coordination. Il s'agit maintenant d'en discuter avec les responsables des associations régionales en charge de ce domaine.

Franchissement de la frontière par les chevaux de sport / Réglementation de l'OFROU



Le comité s'est également penché sur le franchissement des frontières par les chevaux de sport et sur les réglementations prévues par l'OFROU pour les chauffeurs des poids lourds qui, appliquées dans les règles, répondraient parfaitement aux besoins du sport et de la protection des animaux. C'est pourquoi la FSSE va s'efforcer de collaborer avec les décideurs concernés pour obtenir une bonne solution pour les sportifs équestres.

Modifications de la loi sur l'aménagement du territoire

Actuellement, les modifications de la loi sur l'aménagement du territoire ayant des répercussions sur la garde de chevaux font l'objet d'une procédure de consultation. La FSSE élabore sa première prise de position et elle la soumettra à la conférence des présidents avant de la transmettre dans le délai imparti du début mars à l'Office fédéral du développement territorial ARE.

Discussions avec la COSANC / Tribunal de la fédération

Le président FSSE Charles F. Trolliet a informé le comité sur la rencontre informelle à laquelle il dernièrement participé réunissant également Sandra Wiedmer, secrétaire générale ainsi et les présidents de la commission des sanctions COSANC et du tribunal de la fédération. A cette occasion, le président de la COSANC Michael Läuchli a constaté entre autres que l'introduction du nouveau système des points de gain n'a pas entraîné une recrudescence des sanctions (voir également l'article détaillé dans le Bulletin 16/2011 du 19.12.2011).

Championnat suisse Endurance à l'étranger / Dates des championnats suisses 2012

Le comité de la FSSE a également traité la demande de la discipline Endurance qui aimerait organiser son championnat suisse 2012 dans un pays étranger proche sachant que l'an prochain, la Suisse n'organisera aucune course sur 130 km. Le comité a donné son aval. Ainsi, le CS Endurance aura lieu lors du CEI2* sur 130 km à Saint Agnant (FRA). La liste complète des championnats suisses 2012 est annexée à ce document.

Se tient à disposition pour toutes questions ou informations complémentaires:

– Charles F. Trolliet, président SVPS, téléphone 079 205 32 91, c.trolliet@fnch.ch